

Formation production vidéo

Objectifs

- Construire une stratégie efficace de production audiovisuelle
- Connaître les différents formats vidéo, leurs codes de communication et les besoins techniques/humains qu'ils requièrent
- Faire le choix d'un dispositif technique adapté à ses moyens
- Savoir produire des contenus à l'aide d'un smartphone
- Savoir construire un cahier des charges complet et pertinent
- Maîtriser les étapes de la création d'un story board

Contenus

- Les moyens d'organisation de la production: techniques et compétences
- Maîtriser les formats et les codes de la communication vidéo
- Maîtriser les canaux de diffusion web et réseaux sociaux
- Mise en pratique : les règles bases du MoJo (Journalisme Mobile)
- Live streaming : savoir gérer la couverture numérique d'un événement en direct
- Connaître les principes de base du montage vidéo

Moyens pédagogiques

- Connaissances théoriques apportées par des experts
- Ateliers pratiques de mise en œuvre technique et méthodologique (utilisations de smartphones, caméras, logiciels de montage, etc.)
- Partages d'expériences entre professionnels et participants
- Visite du Parlement Européen et échanges avec les professionnels en charge de la captation vidéo
- Documentation et supports powerpoint

Moyens d'évaluation

Questionnaire administré en fin de formation

Public concerné

Services communication, webmasters, community managers, journalistes, responsables de la communication ou des technologies numériques de collectivités territoriales, d'institutions publiques et d'administrations déconcentrées DSI, directeurs généraux des services ou directeurs généraux adjoints Élus et collaborateurs de cabinet Agences et consultants...

Durée

13 heures

Dates

Le jeudi 11 octobre 2018 de 9h00 à 18h30

Le vendredi 12 septembre 2018 de 9h00 à 12h30 puis de 14h à 16h

Tarif

- Collectivités de - 10 000 habitants : 590 € HT
- Collectivités de 10 à 40 000 habitants, universités et écoles, consultants, associations : 790 € HT
- Collectivités de 40 à 100 000 habitants, agences de – 20 salariés : 990 € HT
- Collectivités de + 100 000 habitants, organismes publics, agences de + 20 salariés, entreprises publiques et privées : 1090 € HT

Lieu

Strasbourg